

## **M. le Sous-préfet à la rencontre des Maires du Canton.**

Compte-rendu transmis au Progrès

Les Maires du Canton se réunissent périodiquement à l'invitation de M. Bénassy, Conseiller Général, pour échanger sur les problèmes d'actualité qui leurs sont communs et sur les projets au niveau du département. Lors de leur réunion du 7 juillet, à Douvres, ils ont eu le plaisir d'accueillir M. Didier Doré, Sous-préfet de Belley.

Participaient également à cette séance Mmes Rollet et Saillard de la Mission Locale Jeunes, Mme Paillard responsable de l'antenne de la DDT à Ambérieu et M. Brechet, de la Direction Départementale des Routes.

M. le Sous-préfet a exprimé sa satisfaction de faire un peu mieux connaissance avec les élus du Canton. Il a mis à profit cette rencontre pour rappeler les grands axes de la politique de l'Etat en regard des collectivités territoriales : la politique de l'emploi, la révision générale des politiques publique (RGPP), et le soutien à la ruralité, qui a fait récemment l'objet des « Assises des Territoire Ruraux ».

Il confirme que la politique de l'emploi est une priorité pour l'Etat, qui y affecte en 2010 un budget de 12 milliards d'euros. Il reconnaît que la situation reste difficile, même si elle est un peu meilleure dans l'Ain, avec un taux de chômage de 8%, que pour la moyenne nationale. Les actions sont ciblées plus particulièrement sur l'aide aux petites entreprises, les contrats aidés, en particulier pour tenter de résorber le chômage des jeunes, ainsi que le soutien des personnes en fin de droits.

S'agissant du chômage des jeunes, une action spécifique est conduite par la « Mission Locale Jeunes Bugey-Plaine de l'Ain », une structure sous statut d'association siégeant à Ambérieu, présentée par Mmes Rollet et Saillard.

Cette structure, comportant quatorze salariés, a vocation d'aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficultés dans leur insertion sociale et/ou leur recherche d'emploi. Elle agit en complémentarité avec le Pole Emploi. Elle accueille les jeunes, les conseille et les aide à trouver des formations qualifiantes ainsi que dans leur recherche de premier emploi, notamment par une formation aux entretiens et la promotion des contrats aidés. Elle gère 1800 dossiers, dont 459 pour le canton d'Ambérieu.

M. le Sous-préfet a informé les élus de la réorganisation de ses services. Il souhaite ainsi améliorer leur efficacité dans le soutien des collectivités territoriales pour la conduite de leurs projets dans les domaines sociaux et du développement durable et leur permettre d'avoir la certitude d'y trouver relais pour tous les problèmes qu'ils puissent rencontrer dans leurs relations avec l'Etat.

Pour ce faire, il a restructuré les services de la sous-préfecture en trois branches : service aux usagers, assistance aux collectivités territoriales et réglementation.

M. le Sous-préfet a également la politique d'aide à la ruralité, avec les aspects préservation du foncier pour les besoins de l'agriculture, démographie médicale, technologies de communication, soutien au développement du « tourisme vert » et de la filière bois, ...

En fin de réunion, Mme Jacquier, élue de Bettant, a fait le point sur la mise du Relais d'Assistance Maternelle Itinérant.